

Communiqué des Associations ADRCE & CEE

Le quartier du Centre d'Essonnes en voie d'asphyxie... !

A la veille de « l'ultime » inauguration, le mercredi 25 avril 2007, de la résidence de la « Porte d'Essonnes », les associations d'environnement de Corbeil-Essonnes regrettent :

- ✓ La liaison le long de l'Essonne, en attente de réalisation, se résume en un sentier de béton d'un mètre de large ne permettant pas en l'état, la création d'une véritable liaison douce sécurisée et praticable par tous : piétons, vélos, poussettes, déplacement des personnes à mobilité réduite.
- ✓ La discontinuité du cheminement au niveau de l'école Paul Bert n'assurera pas la desserte vers le parc de la Nacelle faute d'avoir réservé l'emprise nécessaire à son aménagement.
- ✓ La diminution significative du nombre de places de stationnement public faute d'avoir anticipé les besoins liés à l'activité du quartier : écoles, commerces, habitations sera préjudiciable à son essor.
- ✓ La circulation de plus en plus difficile et dangereuse sur la RN7 rendue inextricable aux heures de pointe

Les associations demandent que soient mis en œuvre au plus tôt :

- ✓ La rénovation du quartier du centre d'Essonnes dans le cadre d'un plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- ✓ Un Plan Local de Déplacement et de stationnement en concertation avec les habitants et les usagers,(PLD).
- ✓ Une liaison douce transversale (Est-Ouest) sur la commune de Corbeil-Essonnes à inscrire dans le schéma départemental des déplacements

et par ailleurs souhaitent :

- ✓ La mise en valeur du patrimoine naturel et architectural du Centre d'Essonnes par l'aménagement des espaces publics : Place d'Essonnes, halle du marché, parkings paysagés, restauration de l'Eglise St Etienne.
- ✓ Le maintien d'un cadre de vie harmonieux par un renforcement des règles d'urbanisme privilégiant une moindre densité d'habitations en centre ville ancien et le respect des modes de construction en zone humide, pour éviter les effets de canalisation des rivières Seine et Essonne avec les risques d'inondations à la clé.